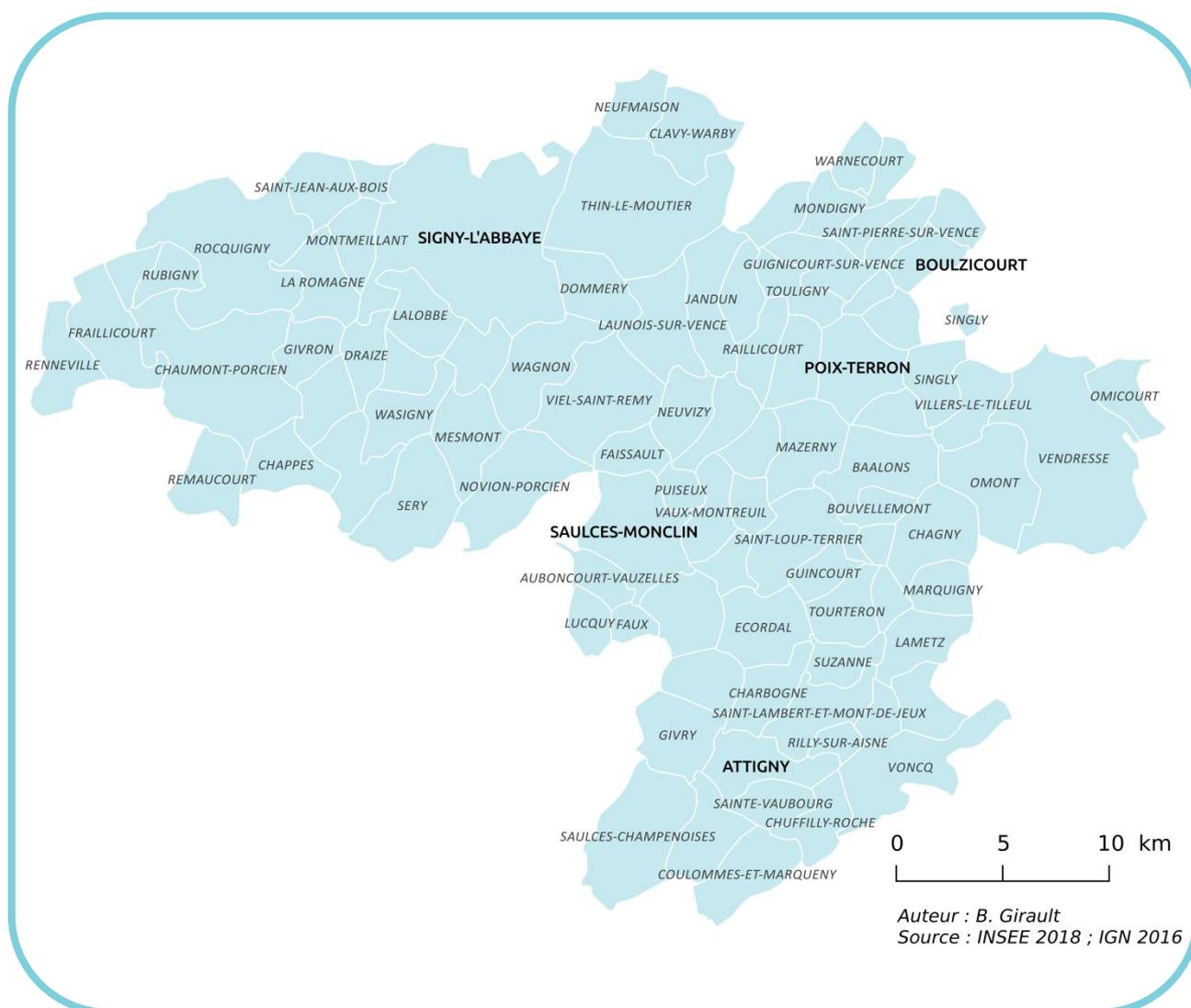


# Les Crêtes Préardennaises, un territoire rural très soudé autour de la transition

Parce qu'ils travaillent le terrain depuis plus de 20 ans, les acteurs des Crêtes Préardennaises ont su mettre en mouvement l'ensemble des « énergies positives ».

## Périmètre de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises



## Un territoire rural dynamique et soudé

« La CC des Crêtes Préardennaises est un vrai territoire rural... On sent un attachement au terroir et une volonté de saisir toutes les occasions pour développer le territoire. Chez nous, pas de personnes politiques politicard,, pas de tension politique : on a laissé les casquettes politiques au placard. » Ainsi s'exprime Bernard Blaimont Président de la Communauté de Communes des Crêtes Préardennaises (CC CPA)

La CC s'étend sur 1014 km<sup>2</sup>, elle est représentative du département des Ardennes, par la variété de ses paysages. Les forêts et le bocage occupent une partie du territoire. Les activités agricoles sont variées, grandes cultures, polyculture-élevage, vergers. Au cours des 30 dernières années on a assisté à une désindustrialisation du territoire avec la fermeture de petites unités industrielles. Il en subsiste quelques-unes utilisant les ressources locales : une tuilerie, un moulin à couleurs, une usine d'eau, qui représentent un patrimoine à préserver.

Le territoire est bordé au nord par l'agglomération de Sedan-Charleville Mézières, au sud par celle de Rethel et un peu plus loin celle de Reims. Il est doté d'une bonne desserte, traversé par l'autoroute A34 et un axe ferroviaire (Charleville-Mézières / Rethel / Reims) redynamisé notamment grâce à la réouverture de la gare de Poix-Terron, obtenue de haute lutte par les élus et acteurs locaux.

20 000 habitants vivent sur ce vaste territoire. Les communes proches des deux pôles urbains

connaissent une démographie dynamique liée à l'accessibilité du foncier, l'attrait des paysages et de la quiétude rurale pour une population qui, majoritairement, travaille à la ville voisine.

## 20 ans d'animation locale et de stabilité institutionnelle

Créée en 1996 dans le prolongement d'une association des cantons préexistante, la CC bénéficie jusqu'ici d'une stabilité institutionnelle de plus de 20 ans, qui a été réaffirmé par le préfet dans le schéma départemental de coopération intercommunale en mars 2016. La Communauté de Communes qui regroupe 94 communes réparties en 7 secteurs (les anciens cantons) a vu sa dynamique amplifiée de manière durable lors du lancement de la démarche pays (reconnaissance en pays en 2002).

« Diverses initiatives ont créé un microclimat favorable, dès le début de l'interco, nous explique Christel Sauvage, actuelle directrice de l'Agence Locale de l'Energie (ALE 08) et actrice historique du territoire, mais c'est surtout à partir de 1999 et la loi Voynet, que se renforce cette dynamique avec le processus de création du pays. » Une chargée de mission mobilise un élu du territoire pour accepter l'idée d'une formation action : « on n'a rien à perdre, on

essaye... ». Cette formation à la démarche participative, avec l'appui de l'association nationale ADES, lance la dynamique. Un diagnostic est réalisé avec des étudiants, un travail de terrain sur le projet est animé par l'ADES, tel un terreau, avec une méthode qui fait venir des gens, révèle des initiatives, des personnes, permet la création d'associations. « *Le secret du lancement de cette dynamique ?* » s'interroge la directrice de l'ALE, « **Une liberté de parole, un fonctionnement très horizontal et un bon mélange élus-techniciens** ».

Ce territoire devient alors précurseur dans de nombreux domaines : élaboration de la Charte de Développement dès 2002, d'une Charte Forestière de Territoire en 2004, du premier programme LEADER des Ardennes ou encore d'un Plan Climat Énergie Territorial volontaire (PCET) en 2013. Avec un affichage fort des élus et des habitants de relever le défi de la ruralité, menacée de dévitalisation par la fuite des emplois.

Pour ses 20 ans, la CC a organisé le 17 septembre 2016 un grand évènement avec des stands et animations dans un ancien relais de poste. Il a été précédé de mois d'animations thématiques (ex : le mois de l'enfance). Tout le travail de préparation a cimenté la cohésion entre élus et techniciens.



Parmi les stands on pouvait voir une frise de l'histoire du territoire et la présentation des associations. La fête a donné lieu à l'édition d'une étiquette de bière spécifique. Cela a été un vrai succès : 1 600 personnes venues à la fête, sur un territoire de 20 000 habitants !

Ainsi la CC conduit-elle depuis 20 ans une transition inclusive. En présentant quelques-unes des réalisations nous proposons de repérer les facteurs clé de réussite.

### Partage du projet et partage des retombées : exemple avec le développement de l'éolien

L'arrivée des développeurs dans le territoire, attirés par la conjonction de vents et de paysages favorables, dans un territoire peu habité, a été un déclencheur pour l'éolien. Pour éviter la concurrence entre communes, et maîtriser les implantations, la CC élabore, à une époque où cela n'est pas obligatoire pour elle, un 1<sup>er</sup> schéma directeur éolien et met au point les modalités de répartition des retombées économiques sur le territoire.

Ainsi les recettes des parcs éoliens privés sont pour une part mutualisées pour financer

### L'ALE 08 :

#### Levier de développement de la production d'énergie, apporteur d'idées pour le territoire.

L'Agence Locale de maîtrise de l'Énergie, ALE 08, née sur ce territoire en 2002, rayonne sur tout le département. C'est un outil précieux pour la transition énergétique.

Financée par l'Europe, l'ADEME, la Région et le Département, elle est basée à Attigny, dans des locaux achetés et rénovés par la CC. L'agence est l'appui technique pour les programmes de transition énergétique de la CC. Elle fournit une expertise et des conseils dans tous les domaines de la transition énergétique. L'ALE 08 est aussi le siège du point info-énergie depuis 2002.

Ainsi a-t-elle participé à la création d'une SCIC regroupant 32 collectivités « Enercoop Ardennes Champagne » créée pour que le territoire mène ses propres opérations énergétiques et pour que les retombées restent sur le territoire. La SCIC produit de la chaleur et de l'énergie renouvelable. Elle commercialise aussi l'offre d'électricité verte Enercoop. L'ALE 08 a aussi contribué à la création d'un parc éolien citoyen sur le territoire. Il est géré par la SAS d'exploitation « Les ailes des crêtes ». Le financement des parcs est assuré par la SCIC, qui agit comme un fonds d'investissement partagé, détenu par 1/3 habitants, 1/3 Enercoop, 1/3 souscrits pour les enfants (actuellement 300 enfants avec une éolienne qui est celle des enfants). Cette souscription citoyenne a nécessité un gros travail d'animation de 3 ans.

L'ALE a aussi appuyé et accompagné la création de 2 sites photovoltaïques en production, la méthanisation, et la structuration de la filière bois-énergie à partir de 2004 (24 chaufferies, plateforme d'approvisionnement bois déchiqueté). Une future unité de méthanisation est à cheval sur les Crêtes et un territoire voisin, les agriculteurs de ces deux territoires y participent.

d'autres projets liés à la transition, et pour une part (150 000€/an) redistribuées aux communes au prorata du nombre d'habitants sur la base de projets d'investissements sans conditionnalité particulière. C'est une des forces de la CC : saisir les opportunités et faire en sorte que les retombées soient partagées. Ces retombées économiques ont permis à la fois d'être un ciment, de créer du commun, et d'alimenter concrètement le moteur de la dynamique.

### Les réalisations concrètes renforcent l'adhésion à la dynamique de transition : exemple de la politique de l'habitat

En matière de transition énergétique et de retombées économiques et sociales pour le territoire -deux éléments indissociables pour les pilotes des projets - de nombreux résultats ont été engrangés ou sont en passe de l'être. Parmi eux, la Rénovation thermique des bâtiments et logements pour les communes et les particuliers avec l'appui de l'ALE 08 en est une belle illustration :

- Dès 2004, les Opérations Programmées d'Amélioration Thermique des Bâtiments menées par l'ADEME et le ministère de l'équipement sont gérées directement par la CC. D'autres OPAH ont suivi ;
- Financement par la CC de thermiciens, pour l'opération programmée de rénovation de l'habitat ;



Crédits : CC des Crêtes Préardennaises

- Prévention de la précarité énergétique par un programme « habiter mieux » qui a permis la rénovation de logements de publics modestes ;
- Développement d'une filière d'écoconstruction avec un réseau d'artisans.

Les résultats parlent d'eux-mêmes :

- 1 730 logements dont 88 logements communaux aidés ;
- Construction de 2 maisons bio climatiques à ossature bois avec performance énergétique exemplaire ;
- Un bâtiment HQE (Office de Tourisme) ;
- un programme d'amélioration du mode de chauffage dans le parc de logements de la communauté de communes est en cours, etc.
- Les Plans Climat Énergie Communaux (PCEC) proposent une déclinaison du PCET, avec l'aide du conseil en énergie partagée de l'ALE 08. Deux conseillers se partagent le

territoire et font un examen de tous les documents financiers qui attestent des consommations d'énergies et font le point à la recherche d'économies et de moindres consommations. Il y a derrière ces PCEC du «donnant-donnant» avec les communes : elles acceptent de mener un diagnostic de leurs bâtiments communaux, de l'éclairage public, puis de faire, grâce aux travaux, des économies d'énergie, et ainsi elles bénéficient de l'enveloppe d'aide à la rénovation. En novembre 2016, 25 communes du territoire ont un PCEC.

Pour exemple, Ecordal a vu la création d'une chaufferie bois (qui fournit en réseau de chaleur l'école, la mairie, la salle des fêtes, et 3 logements), la pose de fenêtres isolantes dans l'école et de volets roulants dans d'autres bâtiments publics.

## Une dynamique adossée à des programmes de transition

Depuis 20 ans la communauté de communes des Crêtes souscrit à des programmes... Ainsi, aujourd'hui, mène-t-elle en parallèle une grande quantité de programmes différents qui, de fait, participent à la transition :

- Programmes LEADER : la première phase concernait la période 2007-2013. La deuxième programmation couvre 2016-2020 ;
- Le Plan Climat de 2013 va devenir un PCAET, le plan d'action 2017-2020 est en cours d'élaboration ;
- La démarche Citergie, méthode de progression en 4 étapes de l'ADEME avec un label accordé sur 4 ans et un audit régulier. La CC était candidate en avril 2017 pour obtenir le niveau «cap Citergie» (diagnostic fait). Cette méthode permet d'alimenter le nouveau plan climat (PCAET) ;
- TEPCV a permis l'octroi en mai 2015 d'un financement de 500K€ + la signature d'un avenant début 2017 de crédits d'investissement supplémentaires + des C.E.E. ;
- TEPOS (Territoires à Energie Positive) : la CC siège au Conseil d'administration de ce réseau national des bonnes pratiques
- Clim'Agri (ADEME) : appui méthodologique à l'évolution de l'agriculture en vue de la préservation du climat. Le diagnostic a été réalisé, les scénarios sont en cours d'étude ;

- Un Contrat Enfance Jeunesse signé fin 2016, jusque 2018 ;
- Un contrat local de Santé (CLS) a aussi été élaboré en 2016 et se déroulera sur 5 ans.

Ces programmes convergents, apportent de l'appui méthodologique, des moyens de financer des projets, mais aussi de l'expertise extérieure et des échanges de bonnes pratiques. Remarquons une double sagesse de la CC : d'une part, seul un poste de chargé de mission sur 13 est financé par des programmes, d'autre part ces programmes alimentent la dynamique de projets, mais la CC garde le contrôle du projet de territoire.

### Co-construire avec les habitants et les communes : l'exemple du projet de centrale photovoltaïque villageoise

Les pilotes des projets ont en permanence le souci d'associer tous les acteurs du territoire à leur élaboration, leur réalisation et leur suivi : les techniciens, l'ensemble des élus du territoire, les habitants. C'est une des clés de la réussite des Crêtes.

« Tous les projets sont montés

*de manière participative : on a un fond de 150 personnes impliquées. Il faut le renouveler en permanence, valoriser leur action, par exemple dans le journal « les lignes de crêtes », leur apporter du concret... »*

Ainsi, suite à un repérage par l'ALE d'un projet original reproductible dans les Crêtes, le territoire souhaite-t-il implanter des centrales photovoltaïques villageoises. Les acteurs du projet sont accompagnés par la CC, ALE 08 et Enercoop. Une étude en vue de la création d'une telle centrale est en cours à Signy l'Abbaye, secteur de 10 communes qui s'est montré prêt à être pionnier sur le projet. Il s'agit de trouver des propriétaires qui vont mettre à disposition leur toiture, avec, à la clé, une petite rémunération de 1 € par an et par m<sup>2</sup>.

Deux réunions publiques ont permis d'attirer chacune 25 personnes. Les premiers volontaires pour mettre à disposition leur toit ont pu ainsi être trouvés et plusieurs groupes de travail mis en place : un groupe «statuts» (dans lequel s'est investi un clerc de notaire), un groupe «toitures» (dans lequel un enseignant en lycée technique spécialisé en EnR



Crédits : CC des Crêtes Préardennaises

apporte un appui précieux), et un groupe «communication».

Pour démarrer la centrale il faut au minimum 500m<sup>2</sup> de panneaux, chaque toiture ne pouvant dépasser 9kwcrête soit 75m<sup>2</sup>. Avec la dynamique lancée, les volontaires de la commune de Signy apportent déjà, à eux seuls, le minimum requis. Les études techniques vont pouvoir démarrer.

L'idée est de faire une première expérience sur ce secteur des Crêtes, et l'étendre ensuite à d'autres secteurs candidats (Poix-Terron par exemple). La mise en fonctionnement de la centrale de Signy est réalisable en 2018. L'expérience de l'ALE et de la CC a permis que ce projet voit le jour en peu de temps.

Dans cet exemple on retrouve les ingrédients typiques des Crêtes : participation habitante, implication d'élus, promesse de partage des retombées, appuis techniques des structures locales.

### L'ESS structurante pour le développement des projets : exemple de la filière bio

La mobilisation citoyenne jointe aux choix politiques communautaires a permis la création d'associations, de SCIC ou de coopératives qui rayonnent sur l'ensemble des Crêtes. Toutes ces structures, soutenues dans leur création ou leur développement par la CC, contribuent aujourd'hui à nourrir et renouveler la

dynamique de transition. Dans l'exemple présenté ici, ce sont toute une série de structures de l'ESS qui vont nourrir un projet structurant de filière Bio.

« L'école du bio » a été créée en 2012, sous l'impulsion d'une militante du territoire, Anne SIMON avec l'objectif de développer une activité en filière, en se démarquant des traiteurs classiques. Ce traiteur bio fournit des repas à partir d'ingrédients livrés par des maraîchers bio du territoire, en entreprises d'insertion, « Espace environnement 08 » et par la coopérative bio de Champagne Ardenne. Seule la viande n'est pas forcément bio, mais locale.

L'école du Bio fournit des plateaux repas à des

particuliers et des institutions, via l'ADMR pour les personnes âgées, et Famille Rurales depuis janvier 2017, pour les repas de 3 crèches du territoire. Elle construit ainsi progressivement une filière locale de transformation. Elle a absorbé en 2016 « pain et chocolat », une association d'insertion créée en 2005, et poursuit ainsi un beau projet d'insertion de personnes.

À noter également l'existence d'une autre association, le « Comptoir paysan », qui anime un service de commandes en ligne de produits locaux livrés sur les marchés.

Ce sont donc au total 8 structures de l'ESS qui, autour d'un porteur de projets, participent à la structuration d'une filière.

### Un PCAET ambitieux

Des réalisations concrètes telles que la filière d'alimentation des cantines en bio et local, la filière bois énergie, la centrale villageoise photovoltaïque, les parcs éoliens citoyens, permettent d'afficher des objectifs ambitieux dans le plan climat pour 2020 : +20% d'économies d'énergie (par rapport à 2013). 20% de réduction des émissions de gaz à effet de serre, couverture à 100% des besoins par les énergies renouvelables. Les Crêtes Préardennaises comptent ainsi parmi les territoires TEPOS (Territoires à énergie positive).

Les orientations du PCAET des Crêtes ont été définies pour la période 2013-20, elles ont donné lieu à un plan d'action pour 2013-2016. Un nouveau plan d'action 2017-2020 est en cours d'élaboration et se déclinera en plan annuel.

Des questions sont sur la table : comment travailler avec les agriculteurs ? Comment aborder le volet mobilité ? Pour les énergies renouvelables les possibilités de nouvelles implantations éoliennes sont limitées, se tourner vers des unités de méthanisation plus petites ? Il y a aussi des recherches sur la géothermie et l'énergie micro hydraulique.

## Le projet de territoire : un récit commun

La plupart des programmes auxquels adhère ou répond la CC supposent de construire un projet. Ainsi LEADER dans sa deuxième programmation 2016-2020 a-t-il été coconstruit réellement avec les habitants. La concertation citoyenne a duré 4 mois à raison de 2 réunions par semaine regroupant le plus souvent autour de 40 personnes. 5 groupes ont travaillé avec les habitants dans une démarche progressive allant de l'état des lieux aux propositions. Ils avaient pour thème : le patrimoine, mieux vivre ensemble sur les Crêtes, énergies renouvelables et locales, aménagement du territoire, une économie locale et innovante.

Le chapeau du projet est « territoire à énergies positives », le pluriel associant à la transition énergétique, les énergies humaines mises au service du territoire.

Cette concertation qui a bien fonctionné avec les habitants a peu impliqué d'élus. Comment faire pour impliquer les élus dans ces projets, et qu'ils acquièrent une vision d'ensemble ? Relancer une démarche de projet aurait été contre performante, car le travail a été fait. L'enjeu était plutôt de favoriser l'appropriation du projet par les élus dans un projet communautaire reliant ces programmes avec les

compétences traditionnelles de la CC.

Une animation spécifique du bureau communautaire a permis aux élus de rédiger une sorte de feuille de route communautaire rappelant les fondamentaux de la CC, le lien entre programmes et compétences de la CC, mettant bien la transition écologique au cœur du projet, et pointant la nécessité de réinvestir l'organisation entre élus, pour nourrir la dynamique au niveau des élus. On arrive à un document qui décline les programmes et actions en 4 défis :

1. Créer de la richesse à partir de nos ressources.
2. Viser l'excellence environnementale dans les différents chantiers et projets.
3. Développer les solidarités
4. Renforcer la cohérence territoriale

## Une gouvernance inclusive

La réussite et la poursuite de la dynamique de projet de la CC doivent beaucoup au souci continu d'embarquer l'ensemble des forces vives du territoire.

### Approfondir le travail avec les élus

Le président Bernard Blaimont le répète à l'envi : « Notre territoire est au service de ses 94 communes. Avec ses équipes la CC soutient leurs

projets. Les orientations stratégiques sont débattues bien en amont de la prise de décision dans les 7 commissions de secteur ».

Il y a un souci permanent d'associer l'ensemble des élus de la Communauté de Communes. La représentation géographique en 7 secteurs, qui sont les anciens cantons, joue un rôle essentiel. En effet les 94 communes comptent près de 1000 élus municipaux et la Communauté de Communes 111 délégués communautaires.

Avant chaque conseil de communauté, il y a 7 réunions de secteurs avec le Vice-Président et les délégués communautaires du secteur. Ces réunions tournent dans les communes de chaque secteur et les conseillers municipaux de la commune accueillante sont invités.

Les dossiers du conseil de communauté y sont présentés. « Ce fonctionnement de secteur permet de débroussailler les dossiers, de comprendre les choix avant le passage en Conseil Communautaire qui délibère, ajoute le président. C'est aussi un outil qui permet de mobiliser les élus sur des projets (cf. l'implantation du CFA à Poix Terron, concurrent de Sedan). C'est aussi un lieu de débat, de dialogue. Quand il y a des positions différentes dans les secteurs ça se régule en Conseil ou en bureau Communautaire ».

Il y a un bureau de la CC chaque mois (3 membres de chaque

secteur dans le bureau), une réunion de commission de secteur et 1 conseil communautaire par trimestre. Les vice-présidents de la CC, représentant chacun un secteur, se réunissent avec le président tous les lundis.

Depuis le début de l'année 2017 une lettre électronique mensuelle aux élus municipaux, qui compte 261 destinataires début avril (mais a vocation à augmenter), complète leur information et facilite leur adhésion aux projets de la CC.

### Impliquer la société civile

Conseil de développement, GAL, comité stratégique, délégués du projet de territoire, la CC a un souci permanent de mobilisation de la société civile ; elle apprend de l'expérience et fait évoluer les moyens et instances de concertation afin d'accroître leur efficacité.

Reconnu Pays depuis 2002, le territoire dispose officiellement d'un conseil de développement. Constitué en « association pour le développement du pays » et très dynamique dans ses débuts, il s'est essoufflé avec le temps. Avec le programme LEADER, le territoire qui a vu une belle mobilisation citoyenne autour du montage du projet, s'est doté d'un Groupe d'Action Locale composé de 22 membres à parité entre société civile et élus. Il est aujourd'hui présidé par un membre du bureau de la CC. La dynamique autour du GAL LEADER a sans doute vu migrer les forces vives de

l'association pour le pays (qui a été longtemps l'association support du conseil de développement du pays) vers le GAL.

Soucieuse de respecter la loi, la CC vient de remettre en place un Conseil de développement. Elle a lancé un appel à volontaires dans la lettre intercommunale (les lignes des crêtes) et a pu ainsi, en mobilisant à la fois les personnes investies dans différents projets de l'interco et les nouveaux volontaires, constituer un nouveau conseil de développement.

La CC mobilise également 250 personnes investies dans des projets pour faire des propositions sur chacun des quatre défis du projet de territoire. Début avril la concertation a été engagée sur le premier défi : « créer de la richesse à partir de nos ressources », avec trois chantiers : soutenir l'économie locale, faire du tourisme un vecteur de développement économique, maintenir et promouvoir l'activité agricole. Chaque mois un défi est envoyé à validation.

### Piloter le projet

Au plan technique comme au plan politique, le pilotage de la CC est réparti ainsi : Le président Bernard Blaimont et le directeur François Squevin, assurent la cohésion et le bon fonctionnement de la CC.

La dynamique autour du projet de territoire est portée au plan politique par un Vice-président dédié, Jean Marie Oudart, agriculteur engagé dans l'agroécologie, et au plan technique, une directrice adjointe, Nadia Djemouai, à la tête du service développement de la Communauté de Communes. Avec l'ALE en soutien, ce duo est à l'affût des appels à projets susceptibles de renforcer la dynamique et coordonne les projets.



Crédits : CC des Crêtes Priardennaises

## Points de réflexion pour l'approfondissement de la démarche et de la gouvernance

Le dynamisme, l'intelligence et la capacité d'autocritique du territoire des Crêtes ont été le moteur des réussites décrites ci-dessus. Nous proposons ci-après quelques pistes d'approfondissement, évoquées d'ailleurs lors de notre visite.

### Mettre de la transversalité dans le fonctionnement

La communauté de communes s'est engagée dans la démarche Citergie de l'ADEME, qui apporte un appui méthodologique avec l'idée de gagner en performance sur la transition par un travail plus en transversalité tant pour les élus que pour les techniciens. Mais cette méthode est conçue pour des équipes de grosses collectivités urbaines « *En milieu rural ... C'est difficile... Il faut adapter la méthode* » précise Jean Marie Oudart.

Aujourd'hui chaque programme a son comité de pilotage. Ainsi, en plus du GAL, un comité stratégique pour le programme TEPCV a-t-il été mis en place par exemple. La CC prévoit de renforcer la transversalité en regroupant les instances de pilotage. Un comité de pilotage de la transition énergétique unique reprendrait les différents comités de pilotage liés aux

projets/labels/programmes relevant de cet objectif.

Et pourquoi pas transformer le projet du GAL en marque de fabrique transversale

« **territoire à énergieS positiveS** ».

Cette recherche de plus de transversalité reste un beau challenge à relever pour gagner en profondeur et efficacité de la transition.

### Assurer l'inclusion de tous, à commencer par les élus municipaux

Concernant l'implication des élus locaux, Nadia Djemouai souligne : « *Il y a eu un point très positif à la fête des 20 ans des Crêtes : 50 % des élus communautaires sont venus et ont marqué leur admiration pour le travail fourni.* » La CC souhaite approfondir cette implication des élus locaux dans la dynamique de territoire, et se pose des questions. « *Les délégués communautaires n'expliquent pas toujours ce qui se passe à*

*la CC devant leur conseil municipal. Comment faire pour que les élus de base aient une meilleure information et se sentent plus impliqués?* » Parmi les pistes possibles citons la participation plus forte des élus communaux aux commissions de secteur, la formation des délégués communautaires pour retranscrire en conseil municipal ce qui se passe au niveau communautaire, la constitution d'un réseau de référents municipaux de la transition qui serait animé comme un réseau : relai de l'information sur les questions énergétiques de la commune vers la CC et inversement dans le cadre du plan climat, ces personnes pourraient nourrir la newsletter aux élus avec le geste DD.

De même est-il question de revoir le fonctionnement des réunions de secteur pour leur permettre d'être plus participatives mais aussi plus porteuses du projet de transition écologique : « *La réunion de secteur c'est tout de*



Credits : CC des Crêtes Préardennaises

*même plutôt descendant : on travaille à rendre les débats et les décisions plus partagées, par exemple le souhait de débattre sur les financements de la CC aux associations, c'est vraiment aller vers la co-construction des projets... De même doit-on se poser la question de l'éco-conditionnalité des aides apportées aux communes... ? Mais tout cela reste un chemin ... »*

### Tisser des liens avec les voisins, notamment urbains

La CC consacre une belle énergie à la construction et à l'entretien de la solidarité dans le territoire, pour un réel bénéfice. Néanmoins les évolutions en cours incitent à regarder au-delà des frontières du territoire. Le territoire est plus que jamais interdépendant avec ses voisins (emplois, transports, services...). Une partie des habitants a, de fait, une double identité, rurale par sa résidence et urbaine par son activité professionnelle.

Ces ouvertures peuvent être une chance pour le territoire. A ne pas les anticiper, la CC pourrait à terme y perdre des atouts de développement, voire son existence même, en imaginant de possibles nouveaux regroupements institutionnels à l'avenir.

Construire des partenariats sur la base de la complémentarité entre zones rurales et agglomérations voisines pourrait s'avérer bénéfique pour le développement du territoire et pour la transition écologique :

organisation de circuits courts d'approvisionnement, boucles d'économie circulaire, de modes de déplacement doux, échanges culturels et d'expertises, construction d'infrastructures énergétiques décentralisées...

Les populations qui vivent à la frange, pourraient fournir des propositions et les réseaux de l'économie sociale et solidaire pourraient être un point d'appui pour trouver des pistes de développement.

A l'heure où des contrats de réciprocités commencent à être signés en France entre des agglomérations et leurs territoires voisins plus ruraux, les Crêtes Préardennaises auraient une véritable carte à jouer en matière de développement tant économique que de services rendus à la population du territoire.

### Une conclusion ?

Parce qu'ils labourent depuis plus de 20 ans un territoire qui connaît une belle stabilité institutionnelle sur la même durée, les acteurs des Crêtes Préardennaises ont su mettre en mouvement l'ensemble des « énergies positives ». Ils ont utilisé des recettes simples mais qui font leurs preuves : être à l'écoute de la population, en leur donnant des espaces d'expression, les associer à un projet de territoire, accompagner les porteurs de projet, travailler entre élus au-delà des appartenances partisans, réfléchir et mettre en œuvre des règles de partage des retombées financières, se doter d'une équipe d'animateurs, de chargés de mission généralistes ou techniques, au service du projet, saisir les opportunités financières et les programmes qui aident à avancer, et continuer à se remettre en cause, en accueillant des personnes extérieures qui peuvent pointer telle ou telle amélioration possible...

C'est tout cela qui fabrique un territoire à énergieS positiveS !

Ecoute territoriale réalisée par  
Cécile de Blic et Catherine  
Lapierre pour le compte de  
l'UNADEL et Territoires  
Conseils en novembre 2016.